



EMPLOIS-ÉTÉ - CANADA 2019

TITRE DE L'EMPLOI # 1: Agent de recherche et d'évaluation

SALAIRE HORAIRE: 12,50\$ (10 semaines/35 heures)

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS : En complément à l'activité réalisée en 2018, procéder à l'inventaire des activités pratiquées sur la rivière Richelieu, en faire une description précise, en particulier un portrait de la population riveraine des villes de Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu et Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Roch de Richelieu, Saint-Ours de Richelieu. De plus, des informations seront amassées sur les types d'activités pratiquées par les riverains et les utilisateurs de ce plan d'eau et des conséquences qu'elles ont sur les berges et sur la qualité de l'eau et la sécurité Nautique, un inventaire des marinas et des points d'accès de la population au plan d'eau, du nombre et du type de bâtiments qui le fréquentent et des divers règlements qui en régissent l'accès. Mettre sur pied une activité rassembleuse pour l'Association des Riverains et Amis du Richelieu

PLAN DE SUPERVISION ET PLAN DE MENTORAT : La personne sera accueillie et accompagnée par des responsables de l'Association des Riverains et Amis du Richelieu (ARAR) dont le mandat et les activités visent l'amélioration de l'environnement de la rivière Richelieu et la sécurité des riverains et usagers de la rivière. Un premier travail de sensibilisation aux tâches et aux responsabilités de la personne engagée se fera avec deux membres du conseil d'administration, dont le président de l'organisme monsieur Michel Leduc ainsi que du Vice Président monsieur Alain Coulombe. Par la suite, une rencontre hebdomadaire avec le responsable mandaté par l'ARAR permettra le suivi du plan de travail de l'agent. Enfin un bilan sera effectué à mi-mandat sur le travail fait ainsi qu'un bilan final de l'activité en fin de projet.

PRATIQUES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL:

Toutes les mesures seront prises pour assurer un lieu de travail adéquat et les équipements requis pour garantir un environnement de travail sécuritaire. La personne retenue sera également bien informée de ses droits et prérogatives en matière de santé et sécurité au travail.

NIVEAU D'ÉDUCATION SOUHAITÉ: Post-secondaire ou collégial

De préférence avec une formation en sciences ou techniques environnementales ou en matière de santé/sécurité. Le travail exécuté devrait permettre à la personne d'acquérir une expérience pratique étroitement liée aux enjeux de sécurité/santé environnementale.

EFFORTS PARTICULIERS POUR ENGAGER ÉTUDIANT PRIORITAIRE: non

EMPLOI APPUIERA LA PRESTATION DE SERVICES DANS LA COMMUNAUTÉ:

Liée à la protection environnementale et à la santé et sécurité publique

PRIORITÉ LOCALE : oui

Le projet rejoint plusieurs priorités locales dont:

- desservir plusieurs secteurs ruraux et riverains du territoire
- favoriser la protection de l'environnement
 - assurer un emploi lié au domaine d'étude
 - contribuer à la qualité de vie du milieu